



**La beauté
est-elle
affaire de
goût ?**

L'art convoque trois figures à sa réalisation : l'œuvre qui est l'objet qui se donne à voir et qui est l'incarnation sensible du beau ; l'artiste qui a créé cet objet ; et le spectateur, qui contemple cette œuvre. Ces trois figures dictent l'ordre des trois leçons consacrées à l'art.

1. L'art est-il un luxe ?
2. Y a-t-il des règles en art ?
3. La beauté est-elle affaire de goût ?



31. Beauté et objectivité

Face à une œuvre d'art, le spectateur éprouve une satisfaction particulière qui n'est ni simplement intellectuelle (celle que l'on prend au vrai ou au bien) ni simplement sensible (celle que l'on a face à l'agréable). Autrement dit, l'art n'est ni quelque chose d'objectif comme le vrai ou le bien ni quelque chose de subjectif qui dépendrait du goût de chacun comme l'agréable.



Si le beau était le vrai, les œuvres d'art devraient être l'objectif miroir de la réalité. L'art aurait alors pour but de représenter quelque chose de réel, puisque la vérité est l'adéquation du réel et de l'assertion qui s'y rapporte. La valeur des œuvres viendrait alors de la fidélité à ce qu'elles dépeignent.

« Mais en se plaçant au point de vue même de ces artistes réalistes, on doit discuter et contester leur théorie qui semble pouvoir être résumée par ces mots : « Rien que la vérité et toute la vérité. » (...)

Le réaliste, s'il est un artiste, cherchera, non pas à nous montrer la photographie banale de la vie, mais à nous en donner la vision plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité même.

Raconter tout serait impossible, car il faudrait alors un volume au moins par journée, pour énumérer les multitudes d'incidents insignifiants qui emplissent notre existence.

Un choix s'impose donc, ce qui est une première atteinte à la théorie de toute la vérité.

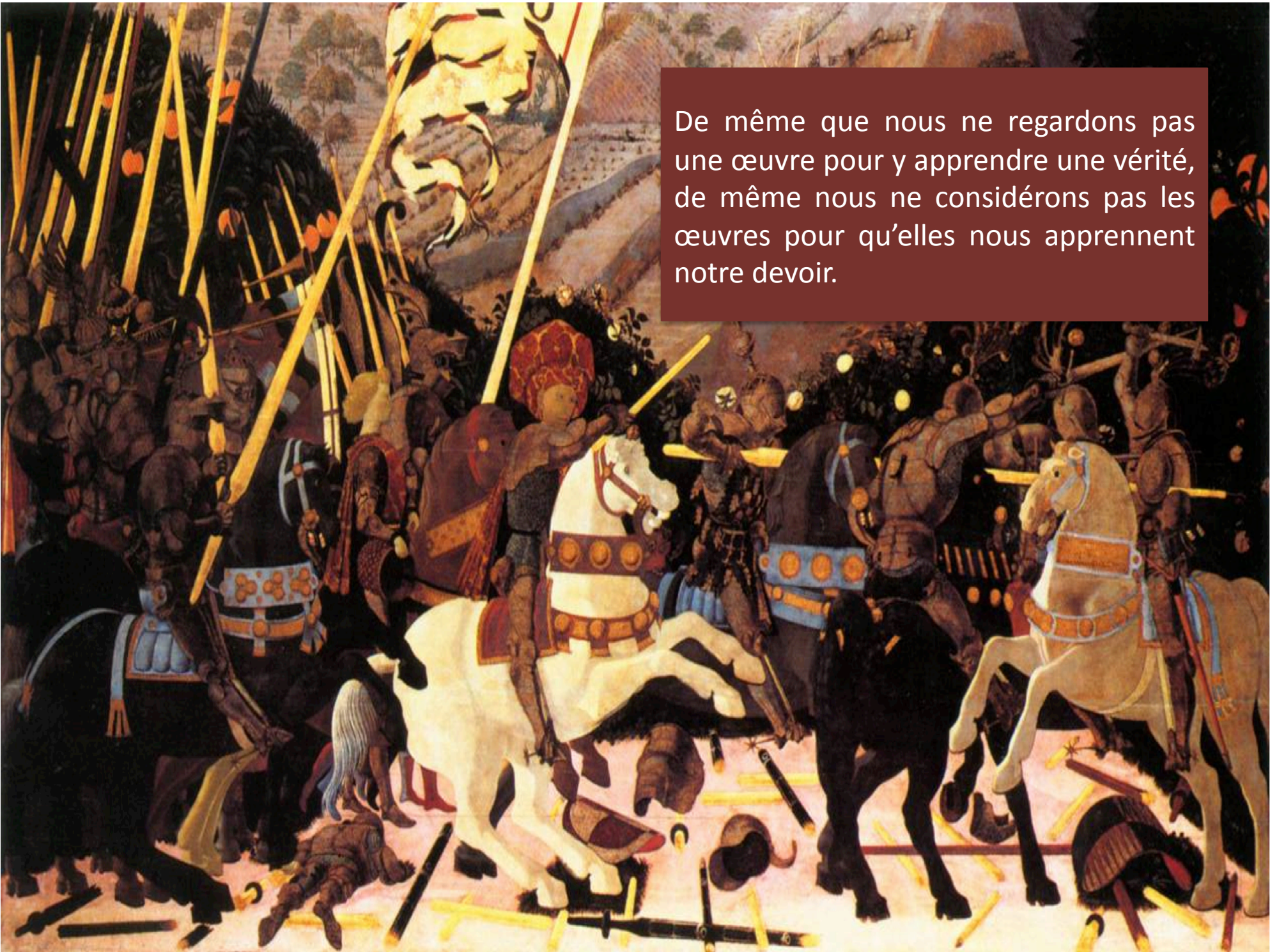
La vie, en outre, est composée de choses les plus différentes, les plus imprévues, les plus contraires, les plus disparates ; elle est brutale, sans suite, sans chaîne, pleine de catastrophes inexplicables, illogiques et contradictoires qui doivent être classées au chapitre *faits divers*.

Voilà pourquoi l'artiste, ayant choisi son thème, ne prendra dans cette vie encombrée de hasards et de futilités que les détails caractéristiques utiles à son sujet, et il rejettera tout le reste, tout l'à-côté. (...)

La vie encore laisse tout au même plan, précipite les faits ou les traîne indéfiniment. L'art, au contraire, consiste à user de précautions et de préparations, à ménager des transitions savantes et dissimulées, à mettre en pleine lumière, par la seule adresse de la composition, les événements essentiels et à donner à tous les autres le degré de relief qui leur convient, suivant leur importance, pour produire la sensation profonde de la vérité spéciale qu'on veut montrer.

Faire vrai consiste donc à donner l'illusion complète du vrai, suivant la logique ordinaire des faits, et non à les transcrire servilement dans le pêle-mêle de leur succession.

J'en conclus que les Réalistes de talent devraient s'appeler plutôt des Illusionnistes. »



De même que nous ne regardons pas
une œuvre pour y apprendre une vérité,
de même nous ne considérons pas les
œuvres pour qu'elles nous apprennent
notre devoir.



32. Beauté et subjectivité

Si le jugement esthétique se réduisait à la pure expression d'une subjectivité, le beau serait réduit à l'agréable. L'agréable est ce qui plaît aux sens.

Or, l'agréable est toujours relatif : il dépend du goût de chacun et tous les hommes n'ont pas les mêmes goûts.



« Lorsqu'il s'agit de ce qui est agréable, chacun consent à ce que son jugement, qu'il fonde sur un sentiment personnel et en fonction duquel il affirme d'un objet qu'il lui plaît, soit restreint à sa seule personne. Aussi bien disant : « Le vin des Canaries est agréable », il admettra volontiers qu'un autre corrige l'expression et lui rappelle qu'il doit dire : cela *m'est* agréable. Il en est ainsi non seulement pour le goût de la langue, du palais et du gosier, mais aussi pour tout ce qui peut être agréable aux yeux et aux oreilles de chacun. La couleur violette sera douce et aimable pour celui-ci, morte et éteinte pour celui-là. Celui-ci aime le son des instruments à vent, celui-là aime le son des instruments à corde. Ce serait folie que de discuter à ce propos, afin de réputer erroné le jugement d'autrui, qui diffère du nôtre, comme s'il lui était logiquement opposé ; le principe : « A *chacun son goût* » (s'agissant des sens) est un principe valable pour tout ce qui est agréable.

Il en va tout autrement du beau. Il serait (tout juste à l'inverse) ridicule que quelqu'un, s'imaginant avoir du goût, songe en faire la preuve en déclarant : cet objet (l'édifice que nous voyons, le vêtement que porte celui-ci, le concert que nous entendons, le poème que l'on soumet à notre appréciation) est beau *pour moi*. Car il ne doit pas appeler beau ce qui ne plaît qu'à lui. Beaucoup de choses peuvent avoir pour lui du charme et de l'agrément ; personne ne s'en soucie ; toutefois lorsqu'il dit qu'une chose est belle, il attribue aux autres la même satisfaction ; il ne juge pas seulement pour lui, mais pour autrui et parle alors de la beauté comme si elle était une propriété des choses. C'est pourquoi il dit : *la chose* est belle et dans son jugement exprimant sa satisfaction, il *exige* l'adhésion des autres (...) et ainsi on ne peut dire : « A chacun son goût. » Cela reviendrait à dire : le goût n'existe pas, il n'existe pas de jugement esthétique qui pourrait légitimement prétendre à l'assentiment de tous. »





33. Particularité du jugement esthétique

Selon Kant, quand je dis qu'une œuvre est belle, il s'agit d'un sentiment non objectif mais je juge en même temps que cette beauté peut être conçue par autrui. Dès lors, cela signifie que l'œuvre dépasse mon propre intérêt pour devenir une valeur universelle.



« Si l'on me demande si je trouve beau le palais que je vois devant moi, je puis sans doute répondre : je n'aime pas ces choses qui ne sont faites que pour les badauds (...) je puis me persuader bien facilement que si je me trouvais sur une île inhabitée, sans espoir de jamais revenir parmi les hommes, et que j'eusse le pouvoir par le simple fait de le souhaiter d'y transporter magiquement un tel palais, je n'en prendrais même pas la peine, supposé que je possède une mesure assez confortable pour moi. On peut m'accorder tout cela et l'approuver ; toutefois ce n'est pas là la question. On désire uniquement savoir si la seule représentation de l'objet est accompagnée en moi par une satisfaction, aussi indifférent que je puisse être à l'existence de l'objet de cette représentation. On voit aisément que ce qui importe pour dire l'objet *beau* et prouver que j'ai du goût, c'est ce que je découvre en moi en fonction de cette représentation et non ce par quoi je dépends de l'existence de l'objet. Chacun doit reconnaître qu'un jugement sur la beauté en lequel se mêle le plus petit intérêt est très partial et ne peut être un jugement de goût pur. Pour jouer le rôle de juge en matière de goût, il ne faut pas se soucier le moins du monde de l'existence de l'objet, mais bien au contraire être indifférent en ce qui y touche. »

Le beau n'est donc ni le bien ni l'agréable et le jugement esthétique n'est ni seulement intellectuel ni seulement sensible. Dans le beau, il n'y a pas de concept (le beau n'est ni le vrai ni le bien), mais le beau est tout de même l'objet d'une satisfaction nécessaire (le beau n'est pas l'agréable qui n'entraîne pas l'exigence d'une satisfaction nécessaire). C'est en ce sens que l'on peut dire, comme le dit Kant au § 22 de la *Critique de la faculté de juger* :

« Est beau ce qui reconnu sans concept comme objet d'une satisfaction nécessaire. »

